

# L'ÉCHO CROUYCIEN

Numéro 8 - Édition de février 2022

Défi pour l'Environnement !



Participez au défi pour l'environnement organisé le 20 mars 2022 à Crouy-sur-Ourcq.

*Page 11*



---

## **COVALTRI 77**

**Votre nouvel opérateur pour le ramassage des déchets. Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin.**



*Pages 14 et 15*

**Scannez le QR Code pour obtenir votre Echo Crouycien en format PDF sur votre téléphone ou sur votre tablette !**



## **Sommaire**

- L'Edito *pages 3 à 5*
- Résumé du conseil municipal du 7 décembre 2021 *pages 6 à 10*
- Le Défi pour l'Environnement *page 11*
- Le Club des Anciens *pages 12 et 13*
- Covaltri77 *pages 14 et 15*
- Agenda *pages 16 et 17*
- Les informations diverses *page 17*
- Le mot du policier municipal *page 18*
- L'électrification de la branche Trilport < > La Ferté Milon *page 19*
- Aménagements Parc de la Providence *page 20*
- La recette du moment *page 21*
- Le jeu de réflexion *page 22*
- Histoire drôle - Naissances / Mariage / Décès *page 23*
- Infos pratiques *page 24*

## L'Édito

### **Les vœux du Maire (Vidéo du 28/01/2022)**

Chères Crouyciennes, Chers Crouyciens,

Une fois de plus, la crise sanitaire nous a privés de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 ; qu'elle vous comble de santé, de bonheur, de joie et de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes malades à qui j'adresse un prompt rétablissement.

Je veux remercier tous ceux qui ont répondu présents, malgré le contexte sanitaire : les professionnels de santé ; les paramédicaux ; les commerçants ; le corps enseignant ; le personnel communal qui fournit beaucoup d'efforts pour améliorer votre cadre de vie ; les agents territoriaux ; les bénévoles et les associations que nous soutenons.

L'enveloppe budgétaire de 18. 000 euros nous a permis d'aider le nouveau club de football pour les jeunes à hauteur de 2.500 euros.

Nous avons bien démarré l'année 2021 par l'arrivée, en février, du Docteur HERITIER.

Je n'ai pas oublié les épisodes d'inondation qui ont particulièrement touché le hameau de La Chaussée. En effet, les quantités d'eau déversées n'ont pu être absorbées par le système d'évacuation des eaux.

Tous les avaloirs ont été vérifiés et nous resterons vigilants.

Nous n'avons reçu aucune demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Concernant nos écoles, mon intervention auprès du sous-préfet et du Président du Conseil Départemental de Seine & Marne a permis d'éviter la fermeture d'une classe de maternelle.

J'ai eu l'occasion d'exposer dans une classe élémentaire le rôle du Maire et la place de la commune dans la Cité.

Le socle numérique a été installé à l'école élémentaire ; il est composé de matériels et de réseaux informatiques. Aussi, l'application PRONOTE élémentaire aide à accéder au module de gestion de la vie scolaire.

Bientôt, nous doterons nos écoles de purificateurs d'air dans les salles de classe.

Le conseil municipal des jeunes a bien été créé, mais il n'a pas encore fonctionné, afin d'éviter au maximum le brassage et assurer la traçabilité des jeunes.

S'agissant du city stade, l'installation est prévue au printemps. Les agrès sont déjà posés.



La vidéoprotection fonctionne pour la sécurité des biens et des personnes. Les caméras filment uniquement la voie publique et l'extérieur des bâtiments publics. Actuellement, nous étudions un système adapté à la situation de notre hameau La Chaussée éloigné du centre-ville.

La fête patronale, le concert des FADAS, la fête nationale du 14 juillet ont eu lieu et bien d'autres activités sportives, culturelles, y compris le marché de Noël et la brocante.

Les marchés campagnards, jusqu'ici, se tiennent en insistant sur les gestes barrières.

Les journées du Patrimoine en septembre ont attiré beaucoup de visiteurs.

Quant au repas des Anciens, il s'est déroulé en octobre dans une ambiance conviviale.

Le concert du gospel de Noël organisé par nos commerçants a eu lieu à l'église ; public et artistes ont passé une bonne soirée.

Au sujet de la vaccination, le vaccibus du Pays de Meaux a réalisé à la Providence près de 280 injections. Un grand merci aux bénévoles.

Le déploiement de la fibre est quasiment terminé. La commercialisation serait envisagée, pas avant le deuxième semestre 2022.

L'enquête sur le portage de repas à domicile a été lancée et vous pouvez encore nous transmettre vos réponses. Ce service concerne toutes les catégories d'âges. Un essai reste possible, sans aucun engagement de votre part.

Pour la formation des premiers secours qui se tiendra aux beaux jours, nous comptons plus de 60 inscrits.

Nous n'avons pas encore préparé nos budgets, ni abordé la fiscalité locale ; toutefois, en termes de perspectives, le Conseil Municipal a adopté les projets ci-après : l'achat de défibrillateurs : (stade, la Providence.) La rénovation et la réfection des bâtiments administratifs, des douches et des sanitaires des vestiaires du stade. Le remplacement des lampes vétustes dans l'avenue Charles De Gaulle par des LED.

Il sera mis en place un nouveau point lumineux avenue de Montigny, non loin du nouveau garage d'automobiles.

Il est également prévu l'acquisition d'un tracteur avec cabine, épareuse et lame de déneigement destiné à rendre plus efficace et plus rapide l'entretien de nos rues.

L'illumination, la décoration des rues pour les fêtes seront développées par secteur et par an.

L'ensemble des communes de la CCPO (Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq) a rejoint COVALTRI77 pour la collecte robotisée de nos déchets, en 2022.

Les incivilités feront partie également de nos priorités : déjections canines et le dépôt sauvage. A ce propos, considéré comme un fléau national, la gendarmerie est fortement engagée.

Depuis notre arrivée, nous travaillons en étroite collaboration avec ces militaires, sur tous les sujets concernant la tranquillité de notre village.

Aussi, c'est le 23 février 2022 qu'une équipe nous a exposé les actions programmées dans le cadre de l'opération « Territoires Propres »

Nous voulons avancer sur d'autres dossiers, tels que : les logements communaux à réhabiliter ; l'étude des travaux d'urgence et de la restauration de nos monuments historiques classés : l'église saint Cyr et sainte Julitte, ainsi que le donjon du Houssoy.

De même, nous prévoyons : le transfert de la bibliothèque à la Providence – la restructuration du cimetière – la labellisation de la Fontaine – la rénovation énergétique de la salle des fêtes.

Nous poursuivrons la pose des LED, de manière à réduire l'impact sur l'environnement et préserver la biodiversité, tout en diminuant le coût de l'éclairage public.

Nous allons continuer le fleurissement de notre village, sans oublier l'amélioration des flux de circulation, le stationnement et la création d'espaces de convivialité.

Enfin, nous proposerons aux agents territoriaux et au corps enseignant une formation à l'utilisation des extincteurs.

Tous ces projets, tous ces travaux de rénovation et d'entretien nécessitent un financement ; nous oblige à une gestion raisonnable de notre budget, surtout quand la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat a tendance à baisser.

Voilà, mes Chers Concitoyens, les chantiers qui nous attendent, à court, moyen et long termes pour lesquels nous devons avant tout, examiner la toute première étape très importante, c'est-à-dire leur FAISABILITE.

Pour terminer, je vous dirai que la fonction de Maire que je remplit est passionnante.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE CHERS CONCITOYENS !**

**GARDEZ ESPOIR ET PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS !**

**Résumé du conseil municipal du 7 décembre 2021****DECISION MODIFICATIVE N°2**

Le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles budgétaires ci-après désignés, inhérents au Budget 2021, étant insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits budgétaires supplémentaires, procéder aux réajustements des comptes et approuver les décisions budgétaires suivantes :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
615231	Entretien, réparation	-8 400,00	
61551	Entretien matériel roulant	5 200,00	
6156	Maintenance	3 200,00	
6161	Multirisques	1 000,00	
6168	Autres primes	1 000,00	
<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
2041411	Subv. Cne GFP	-6 433,00	
2041582	Autres grpts - bâtiments	6 433,00	
21311-000	Hôtel de ville	1 800,00	
21318-0	Autres bâtiments publics	864,00	
2151-0	Réseaux de voirie	9 876,00	
21568-000	Autres matériels	-1 703,00	
2158-000	Autres installations, matériel	1 707,00	
2313-000	Constructions	-1 804,00	
2313-0	Constructions	2 352,00	
2031-0	Frais d'étude		11 364,00
2033-0	Frais d'insertion		1 728,00

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** d'approuver la décision modificative budgétaire N°2/2021, détaillée dans le tableau ci-dessus, **DONNE POUVOIR** au Maire pour signer toute pièce relative à cette décision budgétaire modificative.

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT- ANNEE 2022**

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise les conditions dans lesquelles les collectivités peuvent encaisser et liquider les dépenses, lorsque le budget de l'année N+1 n'est pas adopté au 1er janvier.

Considérant que le Budget Unique 2022 sera présenté et voté au cours du 1er trimestre 2022, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire, en 2022, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement aux chapitres 20,21 et 23, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de la commune, au titre de l'année 2021, soit :

CHAPITRE / ARTICLE BUDGETAIRE	PREVISIONS BUDGETAIRES 2021	AUTORISATIONS BUDGETAIRES (25 % des crédits ouverts)
<b>CHAPITRE 20</b>		
Article 2031 - Frais étude	94 723,00 €	23 680,75 €
Article 2033 - Frais insertion	2 000,00 €	500,00 €
Article 2051 - Concessions, droits similaires	2 100,00 €	525,00 €
<b>TOTAL/CHAPITRE 20</b>	<b>98 823,00 €</b>	<b>24 706,75 €</b>
<b>CHAPITRE 204</b>		
<b>Article 2041582</b> –autre groupement/subven <sup>o</sup> versée	6 433, 00 €	1 608,25 €
<b>TOTAL/CHAPITRE 204</b>	<b>6 433, 00 €</b>	<b>1 608,25 €</b>
<b>CHAPITRE 21</b>		
Article 21311 – Hôtel de ville	6 400,00 €	1 600,00 €
Article 21312 - Bâtiments scolaires	39 289,67 €	9 822,42 €
Article 21318 - Autres bâtiments publics	134 767,79 €	33 691,95 €
Article 2132 - Immeubles de rapport	4 500,00 €	1 125,00 €
Article 2151 - Réseaux de voirie	441 309,00 €	110 309,00 €
Article 2152 - Installations de voirie	8 300,00 €	2 075,00 €
Article 21578 - Autre matériel et outillage de voirie	19 000,00 €	4 750,00 €
Article 2158 – Autre installa <sup>o</sup> , matériel et outillage	1 707,00 €	426,75 €
Article 2183 - Matériel de bureau informatique	5 000,00 €	1 250,00 €
Article 2181 – Installa <sup>o</sup> Générales, agencement	120 300,00 €	30 075,00 €
Article 2182 – Matériel de transport	770, 40 €	192,60 €
Article 2183 – Matériel de bureau et informatique	150 000,00€	37 500,00 €
Article 2184 - Mobilier	6 000,00 €	1 500,00 €
Article 2188 - Autres immobilisations corporelles	16 100,04 €	4 025,00 €
<b>TOTAL / CHAPITRE 21</b>	<b>948 370 90 €</b>	<b>237 092,72 €</b>
<b>CHAPITRE 23</b>		
Article 2313 - Constructions	208 341,69 €	52 085,42 €
Article 2316 – Restauration, collections, œuvres d'art	5 750, 00 €	1 437,50 €
<b>TOTAL / CHAPITRE 23</b>	<b>214 091,69 €</b>	<b>53 522,92 €</b>

## TARIF DES CONCESSIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** de **RECONDUIRE**, pour l'année 2022, les tarifs appliqués au 1er janvier 2021, aux concessions de terrain et columbarium ainsi qu'à la taxe d'inhumation, et d'ajouter une taxe d'exhumation et de ré inhumation, soit :

### CONCESSION DE TERRAINS

Durée 15 ans :	100,00 €
Durée 30 ans :	200,00 €

### COLOMBARIUM

Concession case durée 15 ans :	300,00 €
Concession case durée 30 ans :	600,00 €

TAXE INHUMATION- EXHUMATION-REINHUMATION 46,00 €

### TARIF DES SALLES MUNICIPALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, sur proposition du Maire, **MAINTIENT** au 1er janvier 2022 les tarifs appliqués en 2021 inhérents à la location de la salle « La Providence ».

*(détails des tarifs et conditions sur le compte rendu du Conseil Municipal disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr))*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, sur proposition du Maire, **MAINTIENT** au 1er janvier 2022 les tarifs appliqués en 2021 inhérents à la location de la salle « Gaston LEPLAIDEUR ».

*(détails des tarifs et conditions sur le compte rendu du Conseil Municipal disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr))*

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, **DECIDE** de **RECONDUIRE**, pour l'année 2022, les modalités relatives à la location de la salle des fêtes.

*(détails des tarifs et conditions sur le compte rendu du Conseil Municipal disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr))*

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, **MAINTIENT**, pour l'année 2022, les tarifs appliqués au 1er janvier 2021, inhérents à la location des tables et chaises.

*(détails des tarifs et conditions sur le compte rendu du Conseil Municipal disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr))*

### TARIF DES LOYERS

Le Conseil Municipal, avec 8 voix pour, 3 voix contre, **VALIDE** le maintien du montant des loyers des appartements et logements communaux, tel appliqué en 2021, soit sans changement depuis le 1er janvier 2018.

*(détails des loyers sur le compte rendu du Conseil Municipal disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr))*

### MONTANT DES ACOMPTES CHAUFFAGE

Le Maire rappelle que chaque mois, les locataires payent des acomptes de chauffage afin de lisser au mieux les dépenses. Un récapitulatif est fait chaque année afin de constituer un solde positif ou négatif. Les factures d'énergie étant de plus en plus importantes, il est proposé d'augmenter ces acomptes pour éviter des soldes trop importants qui peuvent impacter le budget mensuel du locataire.

Après échanges de vues, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, **VALIDE** les propositions et **ACCEPTE** la mise en place des nouveaux acomptes à compter du 1er janvier 2022.

*(détails des acomptes sur le compte rendu du Conseil Municipal disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr))*

### TARIF DES DROITS DE PLACE

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE de RECONDUIRE** pour l'année 2022,

- le tarif du droit de place à destination du stationnement des camions d'outillage ou de produits divers non alimentaires, à savoir un forfait égal à 25,00 € applicable à chaque demande émise par les commerçants ambulants, (fréquence 3 ou 4 fois par an)

- le tarif du droit de place pour les commerces ayant une fréquence de passage hebdomadaire à savoir un montant de 48 € mois (soit 12 € par jour d'emplacement).

### DEMANDE DE SUBVENTIONS

- **RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS PUBLICS : FENETRES DU RDC DE LA MAIRIE**

La Commission « Travaux-Bâtiment-Voirie » qui s'est réunie le 1er décembre 2021, après échanges de vues, a donné son avis favorable à ce projet. Le coût prévisionnel est de 20 925,84€ soit 25 111,00 € TTC.

Vote à l'unanimité.

- **BOUCLIER DE SECURITE : EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION – sites supplémentaires, dont le hameau de la Chaussée**

La Commission « Travaux-Bâtiment-Voirie » qui s'est réunie le 1er décembre 2021, après échanges de vues, a donné son avis favorable à ce projet. Le coût prévisionnel est de 18 525,00 € soit 22 230,00 € TTC

Vote avec 13 voix pour et 1 abstention.

- **RENOVATION DES SALLES DE SPORT : VESTIAIRES ET SANITAIRES DU STADE**

Ce projet a été ajouté à l'ordre du jour vu les délais incompressibles pour l'obtention de la DETR

Le coût prévisionnel est de 32 810,80 € soit 39 372,96 € TTC.

Vote à l'unanimité.

- **ACHAT D'UN TRACTEUR MUNI D'UNE EPAREUSE ET D'UNE LAME DE DENEIGEMENT**

La Commission « Travaux-Bâtiment-Voirie » qui s'est réunie le 1er décembre 2021, après échanges de vues, a donné son avis favorable à ce projet. Le coût prévisionnel est de 44 640,00€ soit 53 568,00 € TTC

Vote à l'unanimité.

- **ETUDE PREALABLE A LA RESTAURATION ET A LA SECURISATION DU DONJON DU HOUSSOY**

La Commission « Travaux-Bâtiment-Voirie » qui s'est réunie le 1er décembre 2021, après échanges de vues, a donné son avis favorable à ce projet. Le montant estimatif est de 35 065,00 € HT soit 42 078,00 € TTC.

Vote à l'unanimité.

- **TRANSITION ENERGETIQUE – MODERNISATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC – RUE DU GENERAL DE GAULLE**

La Commission « Travaux-Bâtiment-Voirie » qui s'est réunie le 1er décembre 2021, après échanges de vues, a donné son avis favorable à ce projet. Le coût prévisionnel est de 11 154,00 € soit 13 385,00 € TTC.

Vote à l'unanimité.

**DECISION SUR LA DELEGATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE SDESM – PROGRAMME 2022**

La Commission « Travaux-Bâtiment-Voirie » qui s'est réunie le 1er décembre 2021, après échanges de vues, a donné son avis favorable à ce projet.

**TRAVAUX CONCERNANT LE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC PROGRAMME 2022 AVENUE DE MONTIGNY ET RUE DU GENERAL DE GAULLE**

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**APPROUVE** le programme de travaux et les modalités financières d'après l'avant-projet sommaire (APS) ; **TRANSFERE** au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés ; **DEMANDE** au SDESM de lancer les études et les travaux concernant la création d'un point lumineux avenue de Montigny - zone artisanale et le remplacement de 10 luminaires par des leds, rue du Général de Gaulle sur le réseau d'éclairage public des dites rues ; **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux ; **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux, jointe en annexe, ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution ; **AUTORISE** le SDESM à évacuer et à mettre en décharge spécialisée les points lumineux déposés afin d'effectuer le traitement et le recyclage

**CONVENTION DE DENEIGEMENT - ANNEE 2021/2022**

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention de déneigement a été mise en place en 2020/2021 afin qu'un exploitant puisse intervenir en cas d'épisode neigeux et être rémunéré. Il convient de renouveler la convention, celle-ci étant annuelle.

Après échanges de vues, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, **ACCEPTE** le renouvellement de ladite convention, **AUTORISE** le maire à signer tous les documents afférents à cette convention.

***Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie.***

Le Défi pour l'Environnement



DEFI POUR L'ENVIRONNEMENT



SEINE MARNE 77  
LE DEPARTEMENT

CROUY-SUR-OURCQ  
20 MARS 2022

10h30

au Parc de la Providence

Pensez  
à amener  
votre pique-nique



Ensemble  
nettoyons  
La nature

Vous voulez participer, inscriptions au : 06.65.16.77.55 / 06.24.53.15.95

Nos partenaires : La Boulangerie "Chez Sophie"  
La Presse de l'Ourcq  
La Pharmacie  
Le Collectif pour la Transition Ecologique



## **Le Club des Anciens**

Nous avons eu le plaisir de rencontrer les adhérents du Club des Anciens de Crouy-sur-Ourcq. Ce club crée en 1976 accueille les personnes retraitées tous les mardis de 14h à 17h dans la salle des associations de la Providence.

Sur place, nos anciens jouent à la belote, au nain jaune, au scrabble, au triomino, et autres jeux de cartes. Des sorties sont également organisées par le biais de l'agence EVASION 77 : sorties, spectacles, petits voyages de 2-3 jours.

Un programme des sorties avec les tarifs est proposé à l'année et les inscriptions se font à la carte.

Une bonne ambiance, où rire et discussion s'entremêlent. Chaque anniversaire est fêté ainsi que la galette, la chandeleur, ...



Les frais d'adhésion au Club sont de 35€ par an.

Chaque année un repas offert est organisé et le club propose également deux autres repas payant au printemps et en fin d'année.

Pas de contraintes, vous venez quand vous le souhaitez.

Le Club est ouvert aux autres communes.

Un petit goûter avec du café et du thé est prévu chaque mardi.



Vous êtes retraité, vous recherchez le contact et la convivialité, ce Club est fait pour vous !

Vous venez, vous jouez ou non, vous discutez, vous voyagez, vous visitez, ...





Le Club des Anciens a, par exemple, déjà visité la Hollande, sur quelques jours.

Tout est organisé, vous n'avez plus qu'à profiter. On vient vous chercher à Crouy-sur-Ourcq et on vous ramène à Crouy-sur-Ourcq.

L'hébergement, les visites, les repas, tout est prévu !



La crise sanitaire a malheureusement freiné les inscriptions au Club des Anciens.

Avant le COVID, le club comptait une quarantaine d'adhérents, il n'en compte plus que vingt-quatre à présent.

Cette année, en juillet, une belle sortie au Puy du Fou est prévue !

Un parc magnifique avec des spectacles à couper le souffle.

Et bien d'autres évènements à découvrir !



Pourtant toutes les mesures de protection sont prises, distanciation, port du masque, gel hydro alcoolique à disposition.

Nous vous invitons à venir les rencontrer un mardi après-midi pour vous faire une idée de ce que peut vous apporter ce Club très sympathique.

Vous pouvez également contacter le président du Club **M. LARSONNEUR** au **06.09.71.53.79** si vous souhaitez plus d'information.

## **Covaltri77**

Vous êtes informés depuis plusieurs mois du changement d'opérateur de traitement des déchets sur notre commune. Ce nouvel opérateur, COVALTRI, a été choisi au niveau de la Communauté de Communes en prévision de certaines obligations annoncées pour 2024.

Il faut considérer que dans ce que l'on met dans nos poubelles d'ordures ménagères, 80% sont recyclables : textile, verre, carton, papier, plastique.

C'est un acte citoyen d'être rigoureux sur le tri, et pour la planète, et pour le coût.

En effet, pour exemple, les « refus » de tri (déchets jetés dans les mauvaises poubelles) de plusieurs communes représentant 120 000 habitants (hors Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq dont l'entrée sera en 2022) ont coûté 558 000€ facturés par la SMITOM à COVALTRI. Ceci entraîne donc une augmentation de 2% sur la taxe d'ordures ménagères en 2022.

Pour information, notre village a effectué une caractérisation des déchets provenant de la poubelle des déchets ménagers : seuls 21,82% étaient légitimes.

En 2022, nous avons donc un nouvel opérateur, et tout pour réussir ! Pour un coût sensiblement identique, 4 points de collecte et de propreté seront aménagés par les services municipaux :

- À Fussy : 1 borne ECOTEXTILE  
1 borne à verre  
1 poubelle à déchets ménagers

- Au Stade : 1 borne ECOTEXTILE  
1 borne à verre  
1 poubelle à déchets ménagers

- À l'angle de la rue Hugon et de la rue du Bois Belleau : 1 borne ECOTEXTILE  
1 borne à verre  
1 poubelle à déchets ménagers

- Place du Docteur Despau (La Poste) : 1 borne ECOTEXTILE  
1 poubelle traditionnelle



Le ramassage des **déchets verts** sera effectué :

- **1 fois par semaine d'Avril à Novembre**

Le ramassage des **encombrants** aura lieu :

- **4 fois par an (sur rendez-vous)**

Les **poubelles ménagères** seront collectées :

- **1 fois par semaine**



La poubelle « **papier / carton / plastique** » sera ramassée :

- **1 fois tous les 15 jours**

Un calendrier de toutes les levées ainsi qu'un prospectus explicatif vous a été distribué dans votre boîte aux lettres.

Vos nouvelles poubelles vous ont été distribuées ou vous seront distribuées courant février/mars, avec récupération de vos anciens bacs.

Si toutefois vous n'avez pas encore contacter COVALTRI pour demander vos nouveaux conteneurs, appelez rapidement le 01 85 49 22 77.

Pour tout problème de collecte contactez COVALTRI au 01.64.20.52.22 ou par mail sur [contact@covaltri77.fr](mailto:contact@covaltri77.fr)



## **Agenda**

### **Après midi enfants - Jeux de sociétés : 12 mars 2022**

L'association des « Petits Ecoliers » vous propose une super après-midi jeux de sociétés à la salle de la Providence à 17h.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*



### **Marché campagnard : 13 mars 2022**

Notre marché campagnard vous attend de 8h30 à 13h. Commerçants et artisans vous proposent des produits locaux et vous accueillent dans la bonne humeur

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*

### **Soirée Cabaret : 26 mars 2022**

Rendez-vous à la salle de la providence à 20h, pour une soirée Cabaret organisée par le Comité d'Animation.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*



### **LOTO du Comité d'Animation : 2 avril 2022**

Le Comité d'Animation vous invite à son LOTO de printemps à la salle de la Providence à 20h.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*

### **Elections présidentielles : 10 avril 2022**

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 10 avril à partir de 8h et jusqu'à 18h à la salle de la Providence. Une pièce d'identité est OBLIGATOIRE.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*



### **Marché campagnard : 10 avril 2022**

Marché campagnard de 8h30 à 13h. Vos commerçants et artisans vous attendent nombreux.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*



### **Chasse aux œufs : 17 avril 2022**

Le Comité d'Animation vous invite à la chasse aux œufs à la maison de retraite les TAMARIS, à 10h30

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*

### **Elections présidentielles : 24 avril 2022**

Le deuxième tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 24 avril à partir de 8h et jusqu'à 18h à la salle de la Providence. Une pièce d'identité est OBLIGATOIRE.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*



### **Concours de Pétanque : 14 mai 2022**

Venez passez un bon moment autour du concours de pétanque organisé par l'Amicale de Pétanque de Crouy-sur-Ourcq, à la Vigne à 14 h30.

Inscription à partir de 13h30 à la Vigne.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires*

---

## **Informations diverses**

- **INSCRIPTIONS SCOLAIRES** : Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants pour la rentrée 2022/2023

Les enfants nés en 2019 pour la P.S / Les enfants nés en 2016 pour le C.P

Et pour les nouveaux arrivants.

Des dérogations seront possibles sous conditions.

Plus de renseignements sur le site de la mairie [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr)



## Le mot du policier municipal

### Nos amis les chats

Nous sommes assez inconscients et laxistes pour laisser circuler nos chats non stérilisés. Nous provoquons chaque année et imposons à nos voisins, plusieurs portées de chatons dont les quelques survivants viendront grossir le contingent de chats errants, qui pour survivre viennent s'attaquer aux sacs poubelle sortis trop tôt pour leur ramassage.

Ces chats errants vont manifester leur désespoir la nuit, en compagnie de leurs semblables, troublant le sommeil des habitants, qui exigent alors du maire d'en être débarrassés, craignant pour leur patrimoine et leur tranquillité.



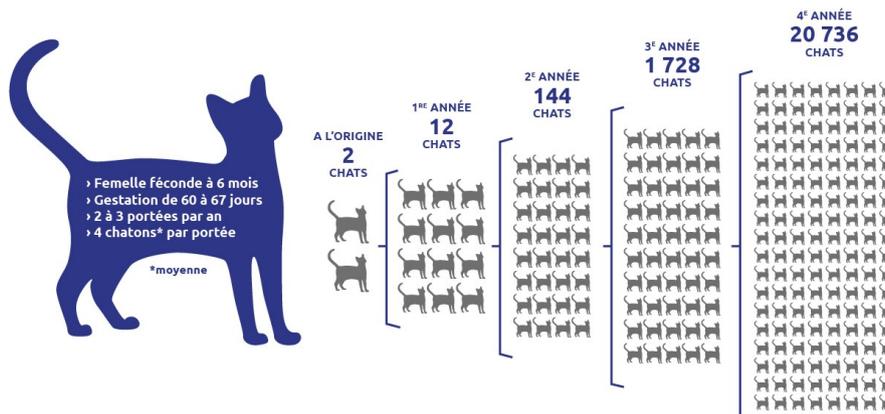
Des bénévoles se dévouent pour limiter les dégâts, mais sans moyens financiers, sans aucune organisation sur le plan national à part quelques grandes Fondations, qui ne peuvent pas intervenir partout. Aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile d'offrir un accueil à ces chats errants.

Régulièrement dans l'année, des administrés gênés par la prolifération des chats, demandent l'intervention de la fourrière animale.

Le chat est parmi les animaux de compagnie préférés des français, mais il est aussi le plus exposé aux abandons, son existence peut être sacrifiée du jour au lendemain. Il subit aussi les effets de la crise financière touchant les ménages, ou encore, la cruauté de leur maître, qui en déménageant les abandonne sur place.

La loi 2011-525 du 17 mai 2011 oblige les propriétaires de chats à faire tatouer au dermatographe ou pucer leur animal âgé de plus de 07 mois.

Si vous aimez vraiment votre chat, faites le stériliser, vacciner et identifier, même s'il ne sort jamais, vous risquez de lui sauver la vie. A défaut, au contact d'une majorité de ces chats errants, il risque d'être contaminé par certaines maladies comme le syndrome d'immunodéficience, une maladie virale grave, due à un virus appelé F.I.V. (Féline Immunodeficiency Virus). Cette maladie est responsable d'une immunodéficience qui rend le chat vulnérable aux infections, comme le SIDA chez l'homme.



## L'électrification de la branche Trilport < > La Ferté Milon

L'association AOUT que je présidais s'est fortement mobilisée sur ce dossier, depuis l'année 2002. Je me félicite du lancement de ce projet validé en juin 2016 dans le schéma directeur au conseil du STIF.

Lors de la rédaction de notre « Charte des Usagers des Transports Collectifs Rail/Route » remise aux Autorités Organisatrices des Transports, nous avons mis en exergue les problèmes, listé toutes les causes de dysfonctionnements et de désagréments vécus par les usagers de Paris/Meaux/La Ferté Milon. Nous avons également fait des propositions et l'électrification de Trilport à la Ferté Milon restait la principale.

Il convient de rappeler que cette implication sans relâche a eu pour résultats, entre autres, la mise en place de navettes cadencées (soit un train par heure) 20 navettes au lieu de 8 en 2010, car avant nous restions 5 heures sans trains et sans cars au quotidien et la rénovation des quais et bâtiments des gares de Mareuil-sur-Ourcq et Isles-les-Meldeuses/ Congis/ Armentières.

En attendant 2028 ou 2030, je souhaite que des mesures soient prises, à court terme, pour améliorer la qualité de service. Nous attendons avec impatience la réaffectation de 14 rames AGC UM3, dès que l'électrification de la branche Provins sera achevée.

Cette électrification aura pour bénéfices : un meilleur confort ; une meilleure ponctualité ; un renforcement de la fréquence en heure de pointe (2 trains par heure) ; une homogénéisation du matériel roulant ; une interconnexion au Grand Paris Express ; une maintenance améliorée via la réduction des types de matériel roulant...

Ci-après le calendrier du projet pour lequel la concertation a eu lieu avec les associations et les collectivités.

## CALENDRIER DU PROJET



## **Les agrès au parc de la Providence**

L'évolution du parc de la Providence.

*L'installation d'un complexe sportif au parc de la Providence. On vous en parle ici !*

Cette année marque la mise en place de plusieurs projets, dont le démarrage des travaux au parc de la Providence concernant l'installation des agrès sportifs de Work Out et une structure de jeux pour les plus petits. La phase d'installation du complexe sportif arrivera plus tard cette année, au printemps avec l'installation du City Stade.



Pourquoi s'installer au parc de la Providence ? C'est un lieu fermé, sécurisé et surveillé.

Nous avons étudié différentes possibilités d'emplacements et le parc de la Providence était l'endroit le plus adapté pour ce projet.

Le parc de la Providence est un lieu de rencontre toute l'année. Les événements festifs et associatifs, les spectacles de fin d'année, c'est un endroit de jeu et d'échanges pour les enfants, c'est donc pour cela que nous avons voulu compléter la partie sportive, pour les adultes, déjà présente avec le tennis de table.

Du choix de l'emplacement, aux critères de sélections des installations, le mot d'ordre était « sécurité ». A travers le sport, la sécurité de tous était notre priorité lors de la réalisation de ce projet, et « la sécurité » restera un élément primordial lors des projets à venir.

Le 7 septembre 2020, le Conseil Municipal a validé ce projet de complexe multisport. (cf résumé du Compte-Rendu de l'Echo Crouycien N°3)

Le parc est à nouveau ouvert, vous pourrez donc découvrir ces changements en profitant de l'arrivée des beaux jours.

## La recette du moment

Monsieur Gérard Lacaille nous fait le plaisir et la gourmandise de nous proposer aujourd'hui une recette rapide et facile pour mardi Gras, Carnaval ou toute autre fête du Carême:

### *Les crêpes*

Pourquoi attendre la Chandeleur, en toute occasion, faites sauter les crêpes !

Espérer la prospérité Faire des crêpes oui, mais pas n'importe comment ! En effet, la tradition est précise pour être assuré que la récolte sera bonne et la famille prospère, il convient de faire sauter la première crêpe de la main droite en tenant un Louis d'or dans la main gauche.

Enfin pour que les récoltes soient abondantes, il était coutume d'enrouler la pièce dans une crêpe qu'on portait en haut d'une armoire jusqu'à l'année suivante. A la Chandeleur suivante, on récupérait le tout et l'on donnait la pièce au premier pauvre que l'on rencontrait. Et pour les jeunes filles célibataires, la tradition préconisait de faire sauter six crêpes d'affilée et les faire retomber dans la poêle pour s'assurer d'un mariage dans l'année. Heureusement, en 2022, il n'est plus nécessaire de faire sauter les crêpes pour trouver l'âme sœur.



#### **Ingrédients pour 20 crêpes**

Diamètre de la poêle 20 cm.

- 300 g de farine
- 5 gr de sel
- 10 gr de sucre vanillé
- 4 oeufs
- 450 gr de lait
- 60 gr d'huile de tournesol

Dans un saladier, mettre la farine, casser les œufs, le sel, le sucre vanillé, l'huile et environ 100 gr du lait.

- Avec un fouet bien mélanger le tout, fouetter énergiquement pour faire disparaître les grumeaux puis mettre le restant du lait, bien mélanger. ( cette opération peut être aussi faite avec un mixeur plongeant, recommandé vous êtes sûre d'une pâte bien lisse )

- Laissez reposer votre pâte environ 30 mn, quand vous plongez un doigt dans votre pâte, celui-ci doit ressortir juste nappé.

- Faire chauffer votre poêle, pour la première crêpe graisser légèrement avec un sopalin humecté d'huile, en principe les suivantes ne doivent pas coller à la poêle grâce à l'huile incorporée dans la recette.

- Une petite louche ( la louche spéciale crêpe a une contenance de 60gr ) de pâte à crêpe, tourniller la poêle pour bien étaler la pâte,

- Laisser dorer légèrement, du bout des doigts sans vous brûler assurez vous que la crêpe n'adhère pas à la poêle.

- Et hop avec dextérité vous faites sauter la crêpe comme décrit au haut.

Ces crêpes peuvent être dégustées simplement avec du sucre, ou de la confiture, du miel, de la pâte noisette à tartiner, etc.. Et si vous supprimez le sucre, avec toutes préparations culinaires salées de votre spécialité.

## Jeu de réflexion

Entrez vos réponses (O pour oui et N pour non) dans les tableaux correspondant aux Formes, Tailles, Prix et Matières, pour découvrir les caractéristiques de chacun à remplir dans le tableau du bas.

### Question de pot

Un magasin de jardinage vend des pots de fleurs. Retrouver les caractéristiques de chacun.

#### Indices

1. Le pot en terre n'est pas hexagonal et son prix est supérieur à celui du pot en plastique.
2. Le pot de 40 cm n'est pas en plastique et coûte 10€ de moins que le pot rectangulaire.
3. Le pot en résine ne coûte pas 25€.
4. Le pot carré ne coûte pas 10€. Il a 10 cm de plus que celui en terre mais 10 cm de moins que celui qui coûte 25€.

Forme				Taille				Prix			
Carré	Hexagone	Rectangle	Cercle	20 cm	30 cm	40 cm	50 cm	10 €	15 €	20 €	25 €

<b>Matière</b>	Plastique
	Résine
	Terre
	Zinc




<b>Prix</b>	10 €
	15 €
	20 €
	25 €



<b>Taille</b>	20 cm
	30 cm
	40 cm
	50 cm


Matière	Forme	Taille	Prix
Plastique			
Résine			
Terre			
Zinc			

## **Histoire drôle**

C'est un petit garçon qui rentre chez lui, et qui va voir son papa :

- J'ai parlé de toi dans ma rédac' papa...
- Ahh bon ? Quel en était le sujet ?
- Ben, on nous demandait notre Héros, notre modèle dans la vie quoi...
- Bien, j'en suis fier, et qu'as-tu dis ?
- Ben que tu es fort, beau, intelligent, gentil ...

Le papa vraiment très fier de lui :

- Vraiment ? Je ne savais pas que je comptais tellement pour toi...
- Non, c'est juste que je savais pas écrire Arnold Schaerwzeniger, heu Shiaerzeneggaer.... Schwartzinaegger, ...

---

## **Naissances**

Bienvenue aux nouveaux nés :

- MOREAU Léni - 26 octobre 2021
- CRAPART Valentina - 31 octobre 2021
- BERTHÉ Lyana - 6 novembre 2021
- FREITAS COSTA Maria - 16 novembre 2021
- TSOGO AVOUZOA ATANGANA II Helycia - 19 novembre 2021
- BERTHE Leila - 22 décembre 2021
- YOUNSI Léna - 10 janvier 2022
- CHEMIN Kalie - 28 janvier 2022

## **Décès**

Nous avons le regret de vous apprendre les décès de :

- IDEC Félix - 15 novembre 2021 à l'âge de 95 ans
- GUERARD veuve LIEGOIS Jacqueline - 26 novembre 2021 à l'âge de 94 ans
- BIRRIEN Claude - 6 décembre 2021 à l'âge de 83 ans
- LENOIR Maurice - 18 décembre 2021 à l'âge de 93 ans
- POQUERUSSE veuve LAROCHE Paulette - 12 janvier 2022 à l'âge de 92 ans
- THIBAUT veuve RENAULT Madeleine - 16 janvier 2022 à l'âge de 94 ans
- LEMARINIER veuve MALDAGUE Raymonde - 20 janvier 2022 à l'âge de 97 ans
- DUBOIS Christophe - 31 janvier 2022 à l'âge de 36 ans
- LEPLAIDEUR Jean - 5 février 2022 à l'âge de 95 ans
- LEMOINE Serge - 7 février 2022 à l'âge de 96 ans
- BOUDIN veuve MAILLY Rolande - 8 février 2022 à l'âge de 98 ans
- SOUDÉE Thomas - 15 février 2022 à l'âge de 56 ans

